

Réunion du Conseil Municipal du 3 février 2022

PRÉSENTS : Bruno CLIQUOT, Christophe COURTINE, Christine FAYE, Daniel GREINER, Véronique HAUVILLE, Daniel MAGAUD, Laurent MISSONIER, Véronique PILLAT, Martine POURRAT, Yves SÉVÉNIER.

ABSENT : Néant

Secrétaire de séance : Laurent MISSONIER

La séance est ouverte par Mme le Maire qui soumet au Conseil l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17/01/2022. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

1. Frais de scolarité école d'Ambert

M. GORBINET, Maire d'Ambert, adresse à la commune le calcul des frais de scolarité d'une élève pour l'année 2021/2022.

Le Conseil Municipal accepte la dépense de 872,33€ et charge Mme le Maire de transmettre la délibération à la Mairie d'Ambert pour une émission du titre de recette.

2. Leg M. BRUN

Suite à son décès, M. BRUN laisse un leg à la commune. Après la lecture du testament par Mme le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Leg de M. BRUN et charge Mme le Maire de transmettre la délibération au notaire.

3. Maison Mme AUBERT

Suite à la visite de la maison de Mme Yvonne AUBERT par les élus, un vote à bulletin secret pour l'achat de la maison a été réalisé. La vente comprend une maison, deux garages et un jardin. L'objectif de la commune est de rénover l'habitation et de proposer un logement locatif.

Le résultat est de : 8 POUR et 2 CONTRE.

Les élus décident de faire une offre de prix et chargent Mme le Maire de la présenter au vendeur.